

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la salle communale de la mairie :
le vendredi 28 juin 2024 à 18 heures 30 minutes précises.**

A Servoz, le 22 juin 2024.



Monsieur le Maire,

N. Evrard
Nicolas EVRARD.

Ordre du jour :

Session ordinaire

- **Approbation des procès-verbaux des trois dernières séances**
- **Etat civil**
- **Urbanisme – affaires foncières :**
 - ♦ Autorisations d'urbanisme
 - ♦ Tiers-lieu de Servoz – présentation du rendu de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)
- **Compte – rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal**
- **Affaires administratives :**
 - ♦ Transfert du pouvoir de police administrative spéciale de l'affichage publicitaire
 - ♦ Désignation d'un représentant sur les projets immobiliers collectifs sur les secteurs des Houches adjacents à la Commune de Servoz
 - ♦ Labellisation de la Commune dans le cadre du programme « Village d'Avenir » – soutien en ingénierie par un volontaire territorial en administration (VTA) expert financé la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
 - ♦ Adhésion à la Délégation Régionale de la Fondation du Patrimoine
- **Affaires financières :**
 - ♦ Décision modificative numéro 1 pour le Budget Général
 - ♦ Etude d'Avant-Projet Sommaire de rénovation et mise aux normes de la salle Jean Morel – demande de subvention de Fonds Européen au titre du programme LEADER
 - ♦ Portage des travaux de réhabilitation du bâtiment Edimontagne par l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie – approbation des montants pour la reconstruction de la charpente et des avenants pour la maîtrise d'œuvre
 - ♦ Approbation de la convention relative à de l'avance de trésorerie par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc
 - ♦ Réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux de réhabilitation des intérieurs et des abords de l'église Saint-Loup
 - ♦ Travaux de restauration des décors peints du mobilier liturgique de l'église Saint-Loup :
 - demande de financement auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles
 - demande de subvention auprès de la Région Rhône-Alpes au titre du plan de préservation et mise en valeur du patrimoine régional
 - ♦ Actualisation des tarifs de la restauration scolaire à compter de la rentrée de septembre 2024 – Mise à jour du règlement intérieur du fonctionnement de l'accueil périscolaire
 - ♦ Mise en place de tarifs pour le prêt de matériel communal divers aux particuliers
- **Marchés publics :**
 - ♦ Travaux de restauration des intérieurs de l'église Saint-Loup : choix de l'entreprise pour la restauration des décors peints du mobilier liturgique
 - ♦ Refonte du site internet – choix du prestataire
 - ♦ Projet d'aménagement des abords de l'église Saint-Loup : lancement de la consultation des entreprises
- **Environnement :**
 - ♦ Présentation du projet de restauration du ruisseau de la Planchette
- **Ressources humaines :**
 - ♦ Instauration du forfait mobilités durables
 - ♦ Révision du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
 - ♦ Service enfance – création d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation à temps non complet
 - ♦ Approbation d'une convention de disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire sur son temps de travail au profit du service départemental d'incendie et de secours
- **Questions et informations diverses**